

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 4

Artikel: Pédicure pour fauves !
Autor: Lucet, Raoul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192765>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

quand ne faudrai pas lo fêrè. L'est cein que fe Caprineau, quand bourlâvè tsi leu : l'étâi z'u portâ à la fretéri, et tandi que colâvè, on criè ao fû. C'étâi tsi Caprineau. Adon mon lulu sè met à traci, et arrevâ à l'hotò, sè depâtsè dè rinci son seillon ao borné et dè lo reportâ à sa pliace po vito allâ dêtatsi sa vatse. Et c'est porquî, assebin, Coucan, lo pe bravo homo dâo mondo, on iadzo que l'avâi dêcutsi, sè cru tandi lo né que l'étâi à l'hotò et vœllie fêrè coumeint dè coutema, sein lâi peinsâ.

Ora, vaitsè me n'historie :

Vo sèdè que stu âoton passâ, lâi a z'u on camp pè lo canton de Thurgovie, que cein sè tràovè à l'opposite dâo canton dè Vaud, et que faut travaissâ tota la Suisse po lâi allâ. Y'ein a dâi noutro que lâi sont z'u. C'étâi on régiment dè vilhio dè la landevai, lè bataillons 7, 8 et 9, dâi z'homo rassis, mâ dâi lulus solido ao pousto et fermo quie. Tandi que l'étiot per lè, cliâo pourro diablo ont du traci ; on l'âo z'a pas bailli lo lizi dè fêrè lè tsaropès, et ma fai quand cein vegnâi lo né l'étiot reindus.

On dzo que sè trovâvont gaillâ mafi, on eimpartiâ dè la compagni à Coucan lodzivè dein on manedzo, que crayo, et coumeint tsacon avâi fauta dè sè reposâ, furont binstout ti à sonicâ, sein sondzi à sè fêrè dâi farcès. Aotrè la né, on ôt cauquon que rebenâvè permi lè z'autro. Lo sergent, que ne droumessâi què d'on ge, sè reveillè et sè peinsâ : qu'est-te çosse ? Sè veillè on momeint, et quand vâi qu'on fotemassivè adé, sè peinsâ : ye fraimo que l'est on gaillâ que va foradzi dein lè bossons dè sè camarado po accrotsi dâi porta-mounia. Adon ye fâ :

— Eh ditès-vai ! que fédè-vo perquie ?

Nion ne repond rein. C'est bin cein, se sè peinsè lo sergent, c'est on lârro. Adon lâi criè :

— Tonaire ! volliâi-vo repondrè, oi âo na ! Que tsertsi-vo ?

L'autro, que n'étâi que lo bravo Coucan, tot eintoupenâ, que sè crâyâi que l'étâi à l'hotò et que l'étâi sa fenna que l'âi demandavè cein que tsertsivè, lâi repond :

— Lo pot !

Pédicure pour fauves !

Voilà, j'imagine, un métier assez étrange. Il existe cependant, et ce n'est pas, je vous assure, une sinécure. Les animaux féroces, enfermés dans les ménageries, sont souvent atteints d'une maladie qui présente pour leur existence les plus grands dangers. Leurs ongles qui, dans la captivité, n'ont plus que des fonctions restreintes, ne s'usent pas suffisamment. Ils poussent, s'allongent, se recourbent, finissent par entrer dans les chairs. De là graves et nombreux accidents. Un seul remède : leur rogner les ongles, opération assez embar-

sante, quand il s'agit d'un lion, d'un tigre, d'un loup, d'un ours ou d'un léopard.

Cette curieuse et délicate opération fut pratiquée, l'autre jour, au museum de Paris, sur un ours américain. On essaya, tour à tour, de la ruse et de la douceur ; la force seule réussit, et non sans peine. Assistons au drame : Deux gardiens, armés de pieux, pénètrent dans la cage pour s'emparer du fauve, mais l'ours prend aussitôt une attitude tellement résolue que les gardiens s'empres- sent de battre en retraite. Enfin, après bien des tentatives, un nœud cou- lant, habilement lancé autour du cou de l'animal, permet de le tirer au bon en- droit. La cloison mobile fait son office, si bien que l'ours, pris entre la grille et cette cloison, se trouve réduit à l'im- puissance. Mais la victoire reste encore indécise.

Malgré sa situation, l'ours déploie une telle dextérité que, pendant une heure, il est impossible de lui attacher une patte. On y arrive pourtant. Alors s'en- gage une lutte terrible. Une patte de derrière a dû aussi être amarrée. Trois hommes robustes, cramponnés à chaque patte, sont incapables de maîtriser le patient, qui les secoue avec une vigueur extraordinaire. Mais les nœuds sont ir- résistibles et le fauve, enfin las de ses prodigieux efforts, est soumis à la position si péniblement conquis qu'exige l'opération. Alors se présente le pédi- cure qui, armé de pinces tranchantes, peut faire librement son office, et maître Martin, débarrassé de son excès de grif- fes, est rendu à l'indépendance et au bien-être. L'air tranquille et calme, dé- bonnaire, presque reconnaissant, il ar- pente lentement sa cage, tandis que les opérateurs, au nombre de six, haletants et émus, s'épongent le front. L'opéra- tion a duré près de deux heures.

RAOUL LUCET (La France).

Ce que valent deux sous par jour. — Celui qui dépense inutilement seulement 10 centimes par jour, dépense inutilement plus de 36 francs par an ; et 36 francs par an, c'est le produit de deux arpents de terre. Maintenant, savez-vous tout ce que perd celui qui perd 10 centimes par jour, soit en les dépensant mal à propos, soit en ne les gagnant pas, quand il pourrait les gagner ? Il perd la première année 36 francs ; la deuxième année 36 francs encore, plus le revenu qu'auraient produit les premiers 36 francs ; la troisième année encore 36 francs, plus le revenu des deux premières années, et ainsi de suite. Et au bout de 20 années, il se trouve que toutes ces sommes accumulées forment celle de 1200 francs. Si bien que l'ouvrier qui perd seulement 10 centimes ou pour 10 centimes de temps par jour (car le temps c'est de l'ar- gent), perd en 20 ans, 1200 francs.

Mot du dernier logogriphe : Ma- dame, Adam. — Ont répondu juste : MM. Fa- vre, Romont ; Pasteur, Berne ; Delessert, Vuf- liens ; V. Isabel, Eysins ; Testuz, Villeneuve ; Dunoyer, Cressier ; Penay, Dardagny ; Millio id, Penthéraz ; Cercle, Lutry ; Grivat, Féchy ; Tschoumy et L. Chapuis, Moudon ; Constant Basset, Duboule, Duparc, Chevalley, Orange, Pignet, Genève ; Vulliemin, Fleurier ; Glauser et Nicodet, Yverdon ; L. Widmer, Valeyres ; Tanner et Morard, Bulle ; Rebmann et Aubert, Vevey ; Wagner, Thuillard et Beau-Rivage, Lausanne ; Destraz, Echandens ; Zehnder, Pa- ris — La prime est échue à M. Constant Bas- set, à Genève.

Métagramme.

Je suis, avec un D, ce qu'on aime à Paris
Comme partout. Avec L je me donne :
Si je prends M, il n'est personne
Qui n'ait besoin de moi pour être bien compris.
Je trône avec un P dans le sein du ménage.
Avec un R je vous nourris.
Enfin, avec un S je suis l'effroi du sage.
Prime : Un chromo.

THÉÂTRE. — Dimanche 24 janvier : **La Bouquetière des Innocents**, drame en cinq actes. Ce drame, fort intéressant par ses scènes historiques, a des situations vrai- ment saisissantes et très habilement mises en action ; l'attention ne languit jamais. Aussi attendons-nous de cette représentation un nouveau succès pour l'excellente troupe de M. Scheler.

Concert d'abonnement. — Nous rappelons que le troisième grand concert d'abonnement donné par la société de l'Or- chestre de la Ville et de Beau-Rivage aura lieu mercredi 27 janvier, avec le concours de MM. Rehberg, pianiste, professeur au conser- vatoire de Genève, Ch. Troyon, ténor, profes- seur de chant. Direction de M. Banti. L'Or- chestre sera notablement renforcé par des artistes et amateurs de Lausanne et Vevey.

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

CONSTRUCTIONS EN FER

Serrurerie en tous genres.

Spécialité de fourneaux de cuisine au bois.

St-Roch, 14 et 16, LOUIS FATIO, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48. — Canton de Genève 3 % à fr. 105. — De Serbie 3 % à fr. 85. — Bari, à fr. 63. — Bar- letta, à fr. 40. — Milan 1861, à fr. 42. — Milan 1866, à fr. 12,50. — Venise, à fr. 26. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 100. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 15. — Tabacs serbes, à fr. 15. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.

J. DIND & Co, Ancienne maison J. GuisHoud.

4, rue Pépinet, LAUSANNE

Succursale à Lutry. — Téléphone.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-DHOWARD.